



Constat de Risque d'Exposition au Plomb

L'objet de la mission est l'établissement d'un Constat de Risque d'Exposition au Plomb CREP vente réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.

Donneur d'ordre

Propriétaire

Identification du bien immobilier et de ses annexes

Description Sommaire	maisoncopro (T4), bien meublé
Localisation lot principal	Sans objet
Désignations des lots	Lot principal (Non communiqué)
Références cadastrales	
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien non indépendant
Permis de construire délivré en	Avant 1949
Description de l'ensemble du bien immobilier	

Références de la mission

Commande effectuée le	07/10/2024
Visite réalisée le	10/10/2024 à 09:00
Opérateur de repérage et certification	Monsieur Jean christophe MOMBourg. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
Assurances	AXA FRANCE RCP n° 1148866204 - Montant de garantie : 1.000.000 € (litige) / 2.000.000 € (an) - Date de validité : 31/12/2024
Laboratoire accrédité (analyse)	EUROFINS
Sous-traitance	Sans objet

Occupation du bien lors de la visite

Le bien n'est pas occupé Nombre d'enfants mineurs : 0 Mineurs de moins de 6 ans : 0
Le bien immobilier est vendu vide d'occupants selon indication du propriétaire Non

Moyens de mesure utilisés

Les mesures de plomb sont effectuées avec un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb.

Marque	Modèle	N° série	Nature du radionucléide	Date de chargement	Activité initiale	Durée de validité
FONDIS	FenX2	23-1050	Cadmium 109	31/03/2023	850MBq	60 mois

Etalonnage initial et final de l'appareil réalisé sur surface test NIST SRM2573 de : 1.04 mg/cm²

Etalonnages réalisés pour ce constat : le 10/10/2024, initial à 1,040 final à 1,040 mg/cm²

Nom du titulaire de la déclaration ASN (DGSNR) : FONTAINE-ROCHAT

Nom de la personne compétente en radioactivité : FONTAINE-ROCHAT

Numéro de déclaration ASN : 240755

Date de la déclaration ASN : 24/03/2023

Conclusion du constat de risque d'exposition au plomb

Les unités de diagnostic (UD) se répartissent de la manière suivante :

Classe des UD	Non mesurées	0	1	2	3	Total
Concentration en plomb (seuil 1 mg/cm ²)		< seuil	> seuil (état de dégradation)			
		Absence de plomb	Non Dégradé Non Visibles	Etat D'usage	Dégradés	199
%	23,12	76,38	0	0	0,5	100%

Présence de plomb

Présence de plomb dans revêtement dégradé.

En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée.

Absence de dégradation du bâti

Absence de situation de dégradation du bâti ou de risque de saturnisme infantile.

Ce constat pourra être produit pour toute vente signée avant le 09/10/2025.

Fait à TULLINS, le 10/10/2024

Monsieur Jean christophe MOMBOURG
Diagnosticneur certifié




Le bien objet du présent constat présente une (des) situation(s) de risque de saturnisme infantile :

Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3. | NON

L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3. | NON

Le bien objet du présent constat présente une (des) situation(s) de dégradation du bâti :

Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré | NON

Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce. | NON

Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité. | NON

Stratégie de mesures

Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon la norme NF X 46-030 « *Diagnostic Plomb - Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb* ». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1^{er} janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles, ... *[ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb]*.

Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au constat de risque d'exposition au plomb [article 3] : 1mg/cm².

Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré [1 mg/cm²].
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré [1 mg/cm²].
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré [1 mg/cm²], mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local. Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb - Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* », dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré [1 mg/cm²], mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 « *Diagnostic Plomb - Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb* » précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

Obligation du propriétaire

Etant donné la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures aux seuils réglementaires, en application de l'article L.1334-9 du code de la santé publique:

Le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement doit en informer les occupants et les personnes amenées à faire des travaux dans l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par remise du présent constat. Il procède aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants

En cas de location, lesdits travaux incombent au propriétaire bailleur. La non-réalisation desdits travaux par le propriétaire bailleur, avant la mise en location du logement, constitue un manquement aux obligations particulières de sécurité et de prudence susceptible d'engager sa responsabilité pénale.

Pièces ou locaux visités

Ne comprenant pas de peintures au plomb :

Rez de chaussée : Entrée 1, Dégagement 1, Cuisine 1, Wc 1, Séjour 1.
 Rez de chaussée : Salle de bains .
 Rez de chaussée : Chambre1, Entrée 2, Wc 2, Salle d'eau , Buanderie .
 1er Etage : Cuisine/Séjour , Balcon, Chambre 2.
 2ème Etage : Mezzanine.

Comprenant des peintures au plomb dégradées :

Rez de chaussée : Ancien escalier .

Pièces ou locaux non visités

Désignation	Justification
Rez de chaussée : Passage	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011
Rez de chaussée : Abri bois	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011
Sous-sol : Chaufferie	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011
Annexes Ouest rdc : Garage	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Ouest rdc : Cuisine d'été	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Ouest rdc : Abri 1	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Ouest rdc : Abri 2	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Ouest étage : Séchoir 1	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Est rdc : Abris extérieur	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Est rdc : Local	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Est rdc : Écurie	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Est rdc : Chenils	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Est Étage : Fenil	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Annexes Extérieures : Hangar	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Extérieur : Ruche	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage
Extérieur : Abris Ane	Non visée par l'arrêté du 19 Août 2011 exclus du mesurage

Autres observations

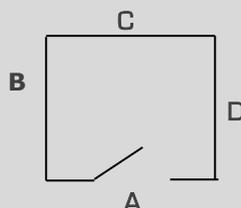
Sans objet

Rapport des mesures de concentration en plomb

En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces d'une habitation est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale.
 Concernant l'interprétation des mesures, voir conditions particulières d'exécution.

Repérage dans la pièce (Rep.)

A l'intérieur de chaque pièce, les mesures sont effectuées sur les unités de diagnostic dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la cloison ou le mur correspondant à la porte d'entrée dans la pièce [Rep. A].



Localisation des mesures

HG G gauche BG	H haut C centre B bas	HD D droite BD
----------------------	-----------------------------	----------------------

Nombre total d'unités de diagnostic	199
Nombre total de mesures	305

Abréviations :

N° Numéro de la mesure

nm Non mesuré

Rez de chaussée : Entrée 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
1	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
2	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
3	Plinthes		Carrelage /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
4	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
5	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
6	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
7	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
8	Radiateur	B	Fonte / Peinture	En bas	<0.9		0	
9	Radiateur	B	Fonte / Peinture	En haut	<0.9		0	
10	Mur	C	Plâtre / Fibre ciment	En bas	<0.9		0	
11	Mur	C	Plâtre / Fibre ciment	En haut	<0.9		0	
12	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
13	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
14	Porte et huisserie	C	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
15	Porte et huisserie	C	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
16	Mur	D	Plâtre / Fibre ciment	En bas	<0.9		0	
17	Mur	D	Plâtre / Fibre ciment	En haut	<0.9		0	
18	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
19	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
20	Porte et huisserie	D	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
21	Porte et huisserie	D	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 11

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Dégagement 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
22	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
23	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
24	Plinthes		Carrelage /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
25	Mur	A	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
26	Mur	A	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	
27	Porte et huisserie	A	Alu / Peinture	En bas	<0.9		0	
28	Porte et huisserie	A	Alu / Peinture	En haut	<0.9		0	
29	Mur	B	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
30	Mur	B	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	
31	Mur	C	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
32	Mur	C	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	
33	Mur	D	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
34	Mur	D	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 7

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Cuisine 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
35	Plafond		Plâtre /	-	nm		nm	Absence de revêtement
36	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
37	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
38	Plinthes		Carrelage /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
39	Radiateur		Alu / Peinture	En bas	<0.9		0	
40	Radiateur		Alu / Peinture	En haut	<0.9		0	
41	Mur	A	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
42	Mur	A	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	
43	Mur	B	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
44	Mur	B	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	
45	Porte et huisserie	B	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
46	Porte et huisserie	B	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
47	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
48	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
49	Fenêtre Int. et huisserie	C	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
50	Fenêtre Int. et huisserie	C	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
51	Grille de défense	C	métal / Peinture	En bas	<0.9		0	
52	Grille de défense	C	métal / Peinture	En haut	<0.9		0	
53	Mur	C	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
54	Mur	C	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	
55	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
56	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
57	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
58	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
59	Mur	D	Plâtre / Toile de verre	En bas	<0.9		0	
60	Mur	D	Plâtre / Toile de verre	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 14

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Wc 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
61	Plafond		Bois / Vernis	A droite	<0.9		0	
62	Plafond		Bois / Vernis	A gauche	<0.9		0	
63	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
64	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
65	Mur	A	Plâtre / Faïence	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
66	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
67	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
68	Mur	B	Plâtre / Faïence	-	nm		nm	Carrelage ou faïence

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
69	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Pvc /	-	nm			nm	Absence de revêtement Matériau récent
70	Fenêtre Int. et huisserie	C	Pvc /	-	nm			nm	Absence de revêtement Matériau récent
71	Mur	C	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
72	Mur	D	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
73	Radiateur	D	Alu / Peinture	En bas	<0.9			0	
74	Radiateur	D	Alu / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 10

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Séjour 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
75	Plafond		Bois / Vernis	A droite	<0.9			0	
76	Plafond		Bois / Vernis	A gauche	<0.9			0	
77	Plafond		Plâtre / Tapisserie	A droite	<0.9			0	
78	Plafond		Plâtre / Tapisserie	A gauche	<0.9			0	
79	Plinthes		Carrelage /	-	nm			nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
80	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
81	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
82	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
83	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
84	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
85	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
86	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
87	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
88	Porte et huisserie	C	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
89	Porte et huisserie	C	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
90	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
91	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
92	Mur	E	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
93	Mur	E	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
94	Mur	E	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9			0	
95	Mur	E	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9			0	
96	Porte et huisserie	E1	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
97	Porte et huisserie	E1	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
98	Porte et huisserie	E2	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
99	Porte et huisserie	E2	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
100	Embrasure	F	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
101	Embrasure	F	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
102	Fenêtre Ext. et huisserie	F	Pvc /	-	nm			nm	Absence de revêtement Matériau récent
103	Fenêtre Int. et huisserie	F	Pvc /	-	nm			nm	Absence de revêtement Matériau récent
104	Mur	F	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
105	Mur	F	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
106	Radiateur	F	métal / Peinture	En bas	<0.9			0	
107	Radiateur	F	métal / Peinture	En haut	<0.9			0	
108	Volet	F	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
109	Volet	F	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 19

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Ancien escalier

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
110	Plafond		Bois /	-	nm			nm	Absence de revêtement
111	Plafond		Bois / Peinture	A droite	<0.9			0	
112	Plafond		Bois / Peinture	A gauche	<0.9			0	
113	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
114	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
115	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
116	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
117	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
118	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
119	Mur	C	placoplâtre / Brut	En bas	<0.9			0	
120	Mur	C	placoplâtre / Brut	En haut	<0.9			0	
121	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
122	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
123	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
124	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
125	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9			0	
126	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9			0	
127	Placard	D	Bois / Peinture	En haut	7,6	Dégradé Ecaillage	3		

Nombre Total d'UD : 10

Nombre d'UD de classe 3 : 1

% d'UD de classe 3 : 10%

Rez de chaussée : Salle de bains

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
128	Plinthes		Carrelage /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
129	Mur	A	Plâtre / Faïence	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
130	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
131	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
132	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
133	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
134	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Pvc /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
135	Fenêtre Int. et huisserie	B	Pvc /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
136	Mur	B	Plâtre / Faïence	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
137	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
138	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
139	Radiateur	B	Alu / Peinture	En bas	<0.9		0	
140	Radiateur	B	Alu / Peinture	En haut	<0.9		0	
141	Mur	C	Plâtre / Faïence	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
142	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
143	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
144	Mur	D	Plâtre / Faïence	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
145	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
146	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
147	Fenêtre Ext. et huisserie	D1	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
148	Fenêtre Ext. et huisserie	D1	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
149	Fenêtre Int. et huisserie	D1	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
150	Fenêtre Int. et huisserie	D1	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
151	Fenêtre Ext. et huisserie	D2	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
152	Fenêtre Ext. et huisserie	D2	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
153	Fenêtre Int. et huisserie	D2	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
154	Fenêtre Int. et huisserie	D2	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 17

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Chambre 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
155	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
156	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
157	Plinthes		Bois / Peinture	A droite	<0.9		0	
158	Plinthes		Bois / Peinture	A gauche	<0.9		0	
159	Radiateur		Alu / Peinture	En bas	<0.9		0	
160	Radiateur		Alu / Peinture	En haut	<0.9		0	
161	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
162	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
163	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
164	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
165	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
166	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
167	Fenêtre Ext. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
168	Fenêtre Ext. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
169	Fenêtre Int. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
170	Fenêtre Int. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
171	Fenêtre Ext. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
172	Fenêtre Ext. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
173	Fenêtre Int. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
174	Fenêtre Int. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
175	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
176	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
177	Embrasure	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
178	Embrasure	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
179	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
180	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
181	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
182	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
183	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
184	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
185	Volet	D	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
186	Volet	D	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 16

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Entrée 2

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de la dégradation	Classe	Observations
187	Contremarches		Béton / Carrelage	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
188	Marches		Béton / Carrelage	-	nm		nm	Carrelage ou faïence
189	Marches		Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
190	Marches		Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
191	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
192	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
193	Plinthes		Carrelage /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
194	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
195	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
196	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
197	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
198	Fenêtre Ext. et huisserie	A1	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
199	Fenêtre Ext. et huisserie	A1	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
200	Fenêtre Int. et huisserie	A1	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
201	Fenêtre Int. et huisserie	A1	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
202	Fenêtre Ext. et huisserie	A2	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
203	Fenêtre Ext. et huisserie	A2	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
204	Fenêtre Int. et huisserie	A2	Bois / Vernis	En bas	<0.9		0	
205	Fenêtre Int. et huisserie	A2	Bois / Vernis	En haut	<0.9		0	
206	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
207	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
208	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
209	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm ²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
210	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
211	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
212	Porte et huisserie	D1	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
213	Porte et huisserie	D1	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
214	Porte et huisserie	D2	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
215	Porte et huisserie	D2	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
216	Mur	E	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
217	Mur	E	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
218	Porte et huisserie	E	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
219	Porte et huisserie	E	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
220	Mur	F	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
221	Mur	F	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
222	Radiateur	F	Alu / Peinture	En bas	<0.9			0	
223	Radiateur	F	Alu / Peinture	En haut	<0.9			0	
224	Mur	G	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
225	Mur	G	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
226	Mur	H	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
227	Mur	H	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 22

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Wc 2

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm ²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
228	Plafond		Plâtre / Tapiserie	A droite	<0.9			0	
229	Plafond		Plâtre / Tapiserie	A gauche	<0.9			0	
230	Mur	A	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
231	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
232	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
233	Mur	B	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
234	Mur	C	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
235	Mur	D	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence

Nombre Total d'UD : 6

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Salle d'eau

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm ²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
236	Fenêtre Ext. et huisserie		Bois /	-	nm			nm	Absence de revêtement
237	Fenêtre Int. et huisserie		Bois /	-	nm			nm	Absence de revêtement
238	Plafond		Plâtre / Tapiserie	A droite	<0.9			0	
239	Plafond		Plâtre / Tapiserie	A gauche	<0.9			0	
240	Mur	A	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
241	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
242	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
243	Radiateur	A	Alu / Peinture	-	nm			nm	Matériau récent
244	Mur	B	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
245	Mur	C	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
246	Mur	D	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence

Nombre Total d'UD : 9

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Buanderie

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm ²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
247	Plafond		Brique / Peinture	A droite	<0.9			0	
248	Plafond		Brique / Peinture	A gauche	<0.9			0	
249	Mur	A	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
250	Mur	A	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
251	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
252	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
253	Mur	B	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
254	Mur	B	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
255	Mur	C	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
256	Mur	C	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
257	Mur	D	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
258	Mur	D	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
259	Fenêtre Ext. et huisserie	E	Bois / Vernis	-	nm			nm	Matériau récent
260	Fenêtre Int. et huisserie	E	Bois / Vernis	-	nm			nm	Matériau récent
261	Mur	E	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
262	Mur	E	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
263	Mur	F	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
264	Mur	F	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
265	Mur	G	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
266	Mur	G	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	
267	Mur	H	Briques / Peinture	En bas	<0.9			0	
268	Mur	H	Briques / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 12

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er Etage : Cuisine/Séjour

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm ²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
269	Balustres		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
270	Balustres		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
271	Contremarches		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
272	Contremarches		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
273	Garde corps		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
274	Garde corps		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
275	Limon		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
276	Limon		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
277	Main courante		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
278	Main courante		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
279	Marches		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
280	Marches		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
281	Plafond		Bois /	-	nm			nm	Absence de revêtement
282	Plafond		Bois / Tapisserie	A droite	<0.9			0	
283	Plafond		Bois / Tapisserie	A gauche	<0.9			0	
284	Plinthes		Carrelage /	-	nm			nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
285	Radiateur		Alu / Peinture	-	nm			nm	Matériau récent
286	Mur	A	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
287	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
288	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
289	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
290	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
291	Porte-Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
292	Porte-Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
293	Porte-Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
294	Porte-Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
295	Volet	B	Alu / Peinture	-	nm			nm	Matériau récent
296	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
297	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
298	Fenêtre Int. et huisserie	C	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
299	Fenêtre Int. et huisserie	C	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
300	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
301	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
302	Volet	C	Alu / Peinture	-	nm			nm	Matériau récent
303	Mur	D	Plâtre / Faïence	-	nm			nm	Carrelage ou faïence
304	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
305	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 22

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er Etage : Balcon

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
306	Garde corps		Bois / Peinture	En bas	<0.9			0	
307	Garde corps		Bois / Peinture	En haut	<0.9			0	
308	Garde corps		métal / Peinture	En bas	<0.9			0	
309	Garde corps		métal / Peinture	En haut	<0.9			0	
310	Plafond		Bois / Vernis	A droite	<0.9			0	
311	Plafond		Bois / Vernis	A gauche	<0.9			0	
312	Mur	A	Ciment / Peinture	En bas	<0.9			0	
313	Mur	A	Ciment / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 4

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er Etage : Chambre 2

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
314	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9			0	
315	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9			0	
316	Plinthes		Bois / Vernis	-	nm			nm	Matériau récent
317	Volet		Alu / Peinture	-	nm			nm	Matériau récent
318	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
319	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
320	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
321	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
322	Embrasure	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
323	Embrasure	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
324	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
325	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
326	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
327	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
328	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
329	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
330	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
331	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
332	Porte et huisserie	C	Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
333	Porte et huisserie	C	Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
334	Radiateur	C	métal / Peinture	En bas	<0.9			0	
335	Radiateur	C	métal / Peinture	En haut	<0.9			0	
336	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
337	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 13

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

2ème Etage : Mezzanine

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
338	Garde corps		Bois / Vernis	En bas	<0.9			0	
339	Garde corps		Bois / Vernis	En haut	<0.9			0	
340	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9			0	
341	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9			0	
342	Plinthes		Bois / Vernis	A droite	<0.9			0	

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm ²	Type de dégradation	la	Classe	Observations
343	Plinthes		Bois / Vernis	A gauche	<0.9			0	
344	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
345	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
346	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
347	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
348	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
349	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	
350	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9			0	
351	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9			0	

Nombre Total d'UD : 7

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Analyses

Aucune analyse n'a été effectuée.

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,
- Articles L1334-5 à L1334-10 du code de la santé publique (CSP),
- Articles R1334-10 à R1334-12 du CSP,
- Décret 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat des risques d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46-030 Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb.

Précisions : limite du constat de risque d'exposition au plomb

L'article R1334-11 du code de la santé publique demande d'identifier toute surface comportant un revêtement avec présence de plomb. Les mesures faites présentent deux types de limitation :

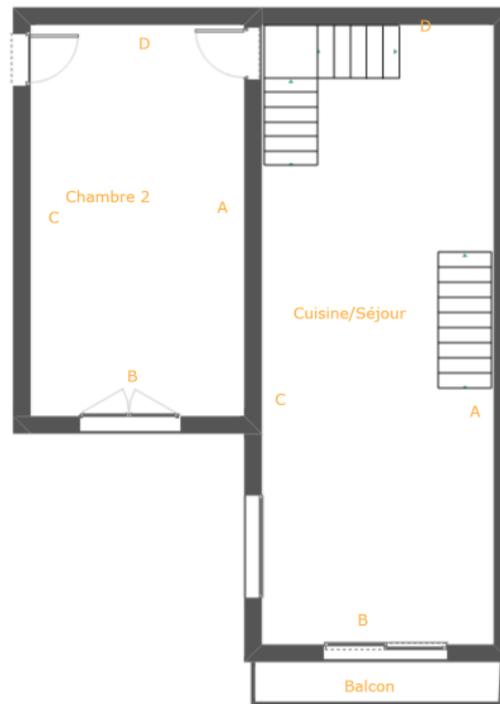
- Limitation due à l'échantillonnage : une mesure ne s'effectuant que sur quelques cm², seul un échantillonnage limité des surfaces est possible et le constat de risque d'exposition au plomb ne peut donc avoir de sens qu'en référence à une méthodologie d'échantillonnage déterminée. Un autre échantillonnage pourrait conduire à un résultat différent.
- Limitation due à la technique de mesure dans le cas des mesures faites par appareil portatif : les mesures sont faites par émission d'un rayonnement produit par une source radioactive et analyse spectrale du rayonnement de fluorescence X réémis en retour par les atomes de plomb. Les différents rayonnements peuvent subir des altérations dues aux différentes couches de revêtement situées entre le plomb et la surface. De ce fait, les mesures du plomb en profondeur peuvent présenter des dispersions importantes.

Schéma du constat de risque d'exposition au plomb



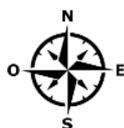
Rez de chaussée

Réf : DIA-VLR03-2410-010	Rdc		Planche de repérage technique
38470 CHASSELAY	Indice A	Auteur : Monsieur Jean christophe MOMBourg	Bat. A du plan de masse



1er Etage

Réf : DIA-VLR03-2410-010	1er Étage		Planche de repérage technique
38470 CHASSELAY	Indice A	Auteur : Monsieur Jean christophe MOMBourg	Bat. A du plan de masse



2ème Etage

Réf : DIA-VLR03-2410-010	2ème Étage		Planche de repérage technique
38470 CHASSELAY	Indice A	Auteur : Monsieur Jean christophe MOMBourg	Bat. A du plan de masse

Note d'information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelé saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords des fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres), lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette au œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux, avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination des poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions des affaires départementales de l'équipement ou des directions des affaires sanitaires et sociales, ou sur le site internet des ministres chargés de la santé et du logement

➤ Attestation de durée de vie de la source



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : VFR DIAG

Modèle de l'analyseur :	FEnX2
Numéro de série analyseur :	23-1050
Numéro de série de la source :	RTV-1759-23
Activité de la source (Mbq) :	850
Date d'origine de la source :	31/03/2023
Date de fin de validité de la source :	31/03/2028



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

